



Années universitaires 2018/2021

## Ingénieur agronome de Bordeaux Sciences Agro en apprentissage (3 ANS)

### Parcours : FILIERES ANIMALES DURABLES

#### Objectifs de la formation

La formation d'ingénieur agronome, spécialisation Filières animales durables, se déroule sur trois semestres ; elle est axée sur la **production de denrées alimentaires de qualité dans des conditions respectueuses de l'animal et de son milieu, en prenant pleinement en compte les objectifs du développement durable.**

En complément des bases techniques classiques, un focus sur les **qualités sensorielle, nutritionnelle et sanitaire des aliments** mais aussi sur les **problématiques sociétales** (bien-être animal - enjeux environnementaux) permet aux ingénieurs diplômés d'intervenir à tous les niveaux de la chaîne alimentaire, « de la fourche à la fourchette ».

#### Valeur ajoutée des enseignements

- Acquisition de compétences en démarche projet, audit interne, management de la qualité, animation d'équipes ...
- Enseignements dispensés pour une large part par des intervenants issus du monde professionnel : organismes agricoles, instituts techniques,...

#### Public visé

- Titulaire d'un BTS, d'un DUT ou d'une Licence professionnelle (issu d'un Bac général, technologique ou professionnel).
- Jeunes de 16 à 30 ans révolus au début de l'apprentissage.
- Admis par le concours Apprentissage – Service des Concours Agronomiques et Vétérinaires.

#### Entreprises d'apprentissage

- Coopératives agricoles – Agroalimentaire – Agroéquipement – Commerces / Distribution – Organisations Professionnelles Agricoles (Instituts techniques, Syndicats, Structures interprofessionnelles, Groupements de producteurs, Chambres d'agriculture)

#### Débouchés

- Le parcours Filières Animales Durables permet d'accéder aux **métiers du conseil, de la formation et de la Recherche & du Développement** dans les organisations de production, les coopératives, les industries d'amont, ... etc.

# Calendrier prévisionnel 2018-2021

	Septembre				Octobre				Novembre				Décembre				Janvier				Février					
N°	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	1	2	3	4	5	6	7	8
2018-2019 1e année												*														
	Mars				Avril				Mai				Juin				Juillet				Aout					
N°	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34
2018-2019 1e année		*	*																							
	Septembre				Octobre				Novembre				Décembre				Janvier				Février					
N°	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	1	2	3	4	5	6	7	8
2019-2020 2e année																										
	Mars				Avril				Mai				Juin				Juillet				Aout					
N°	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34
2019-2020 2e année																										
	Septembre				Octobre				Novembre				Décembre				Janvier				Février					
N°	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	1	2	3	4	5	6	7	8
2020-2021 3e année																										
	Mars				Avril				Mai				Juin				Juillet				Aout					
N°	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34
2020-2021 3e année																										

## ★ AGENDA DU MAITRE D'APPRENTISSAGE :

Nov. 2018 : réunion Maitres d'Apprentissage  
 Mars 2019 : Présentations diagnostic global  
 Sept. 2021 : Soutenances mémoires ingénieur

-  Période en centre de formation
-  Période en entreprise (dont 4 semaines de mission à l'étranger et les congés payés 3x5 semaines)
-  Période entreprise / centre de formation aux choix en respectant un ratio de 9 semaines en entreprise / 9 semaines en centre de formation

## Coût d'un apprenti ingénieur en formation à Bordeaux Sciences Agro

- Durée de la formation : **3 ans** dont **65 semaines en centre de formation** et **91 semaines en entreprise** (dont 4 semaines de mission à l'étranger et 3x5 semaines de congés payés).
- **Coût de la formation** (8 000 euros) est financé par la **Taxe d'Apprentissage** versée par l'entreprise, complétée par le Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine.
- Rémunération de l'apprenti.e basée sur un pourcentage du SMIC en fonction de l'âge de l'apprenti recruté. Coût minimum employeur de 7 200 € pour la 1e année, 12 500 € pour la 2e année et 16 000 € pour la 3e année.
- **Primes à l'apprentissage :**
  - + Les contrats d'apprentissage conclus dans les **entreprises de moins de 11 salariés** ouvrent droit à une prime versée par la région à l'employeur. La région détermine le montant de cette prime, qui ne peut être inférieur à **1000 € par année de formation**, ainsi que ses modalités d'attribution.
  - + **L'aide au recrutement** d'un.e premier.e apprenti.e ou d'un.e apprenti.e supplémentaire s'adresse aux entreprises de **moins de 250 salariés**. Son montant est de **1000 € minimum**.
- **Exonération des charges sociales :** En tant qu'employeur d'apprenti.e, votre entreprise bénéficie d'exonérations de cotisations et de contributions sociales patronales et salariales au titre de ce contrat d'apprentissage.

+ d'information : [portail de l'alternance](#)

## Formation réalisée en partenariat avec le CFAA 47



Contact candidats : [apprentissage@agro-bordeaux.fr](mailto:apprentissage@agro-bordeaux.fr)  
 Tél : 05 57 35 07 23 – 05 57 35 07 11



Contact Entreprises : Maguy BASSAGAISTEGUY, CFAA64 - [maguy.bassagaisteguy@educagri.fr](mailto:maguy.bassagaisteguy@educagri.fr)



Certifiée ISO 9001 depuis  
2008 pour la réalisation de  
notre formation Ingénieurs

En savoir +  
[www.agro-bordeaux.fr](http://www.agro-bordeaux.fr)

